

197162

Code : PR6PR02
 Version : 01
 Date : 25-06-2022

Entité A et Solidarité

Demande PEC Totale

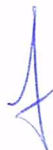
Nom et Prénom	Mle	Statut	N° Dossier	Date	Base de cotisation	Type demande	Frais engagés	RAC	Décision
SADOUK SAADIA	8185	Retraitée	197162	08/04/2024	3949,39	PEC totale avec prélèvement CIMR	25342,20	12331,26	Accordée

Signatures :

A.Sociale



Directeur

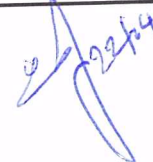


08/04/24

Chargée cotisation



Trésorier



Président



MUPRAS déploie ses ailes pour vous protéger

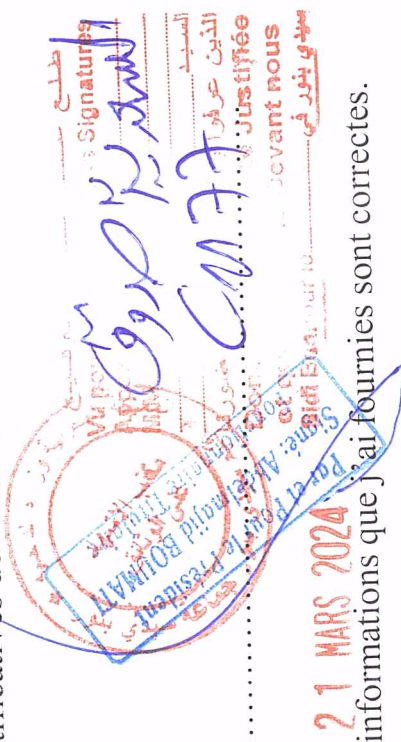
Je soussigne : M. SADOUK SHADIA
Titulaire de la CIN : BF: 48174
Matricule : 2185
Adresse domicile : sebt Bui Hbal oulad I. x AD. Province Sidi Berrur
Bénéficiaire : M. M.
Téléphone : 06.00.25.1870
Email :

Motif de la demande : ☐ PEC totale ☐ RAC ☐ Exonération cotisation

Si PEC totale : J'autorise MUPRAS à prélever le RAC sur le mode de prélèvement déclaré sur vos bases de données internes.

Je joints à ma demande les pièces justificatives de ma situation suivante :

- Copie badge ;
- Copie carte d'identité ;
- Pensions CIMR et CNSS ;
- Certificat de scolarité ;
- Divers (à préciser) :



J'atteste sur l'honneur que toutes les informations que j'ai fournies sont correctes.

Fait à :

Le :

Sidi Berrur 21/03/24

Signature :

[Signature]

Les prélèvements mensuels s'effectuent selon les conditions détaillées sur le règlement intérieur de la MUPRAS en vigueur.

NB : En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantit la confidentialité des informations communiquées par ses bénéficiaires.



CASABLANCA, LE 26/03/2024

ATTESTATION

Somme perçue par MADAME SADOUK SAADIA

Allocataire n° 124527 au titre de l'année 2023

B R U T	B R U T	I. G. R.	NET A PAYER
	-(M.A.), F.A.M.)		
TOTAL	3.938,40	3.938,40	3.938,40

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

LA C.I.M.R.



Page: 0001

Direction Générale de l'Administration et des Ressources Humaines (D.G.A.R.H.)
CASA-MHA, Hay Hassan, Casablanca

السيد/الطالبة
الاسم: سادوك ساديا



شهادة الاستقالة عن معاش

Attestation de bénéfice d'une pension

قطب المعاشات

Pôle Prestations
Direction des Prestations
Familiales et Sociales

Attestation n° :

B20240000368470

شهادة رقم :

شهادة المعاش رقم المعاش الوطني للمعاش الاجتماعي (1)

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (1) atteste que

Madame / Monsieur

SADOUK SAADIA

(*)

Titulaire de la CNI N° (2)

BE48174

(2)

Inmatriculé(e) à la CNSS sous le numéro

191919533

المعاش رقم المعاش الوطني للمعاش الاجتماعي تحت رقم

Perçoit une pension de (3) :

Pension de vieillesse

(ب) يتلقى معاشاً لـ (3)

à compléter de

01/11/2016

الفترة و تخصيص كشفي (المعاش)

Dont le montant est détaillé comme suit (en Dirham)

	Mensuel	Trimestriel	Annuel (4)	شهرى
Montant Brut	3621.19	10863.57	43454.28	شهرى
Prélèvement des cotisations AMO	0.0	0.0	0.0	0.0
Prélèvement de TIR	0.0	0.0	0.0	0.0
Montant Net	3621.19	10863.57	43454.28	شهرى

La présente attestation est délivrée à l'intéressé(e), sur sa demande, pour servir et valoir ce que de droit.

* Sous réserve de toute erreur ou omission ou en cas de service inégalement de prestations ou suite à toutes modifications opérées ultérieurement à l'occasion des vérifications ou contrôles effectués par les services de la CNSS, selon la réglementation et les procédures en vigueur

Cette attestation a été délivrée par la CNSS, en ligne, via le portail Assuré

https://www.cnss.ma/Portail_cnss/

بمات هذه الشهادة من طرف الصندوق الوطني لتأمين الاجتماعى . عبر بوابة المؤمن له :

https://www.cnss.ma/Portail_cnss/

Le (en chiffres):

2 , 5 | 0 , 3 | 2 , 0 , 2 , 4

من (بالأرقام)

(en lettres):

Vingt cinq mars deux milles vingl quatre

(بالأرقام)

our vérifier l'authenticité de la présente attestation et son contenu, veuillez visiter le site Web: www.cnss.ma, Rubrique (Services en ligne Vérification de l'authenticité des attestations) en renseignant le numéro de référence de l'attestation affiché en haut.

خدمات

Ou son représentant.
Du N° Passeport / N° Carte Résidence
Type de pension conformément aux dispositions du Dahir n° 1.72.184 du 15 Joumada II 1392(27
1972) instituant le régime de sécurité sociale tel qu'il a été modifié et complété (articles 43,53
)
Inscrit en cours
N° 65-00 portant code de la couverture médicale de base gérée par la Caisse Nationale
de Sécurité Sociale
Application des dispositions de l'article 2 portant code de la couverture médicale de base.
Application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2-05-734 du 11 Joumada II 1420/18
005 fixant le montant minimum de la pension servie sur lequel s'applique le taux de cotisation
à la CNSS au titre du régime de l'assurance maladie obligatoire de base.
Application des dispositions Article 114 de loi n° 65-00 régissant, entre autres, les pensionnés
ayant d'une couverture médicale de base autre que l'AMO.

ements des données individuelles sont conformes à la loi 09-08 relative à la protection des
is physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Plus contacter :

Le centre d'appel Allo Daman au : 080 203 33 33 ou 080 200 72 00

ou nous sur l'adresse suivante : <https://www.cnss.ma/titrechange>

48 Indice de révision : 01_29.03.2016

080 203 33 33 / 080 200 72 00

<https://www.cnss.ma/titrechange>

ملاحظة :

080 203 33 33 / 080 200 72 00

<https://www.cnss.ma/titrechange>

48 Indice de révision : 01_29.03.2016